

Élections de vos représentant.e.s

- ⇒ au Conseil scientifique (CS)
- ⇒ aux Conseils scientifiques d'institut (CSI)

Le CS et les CSI, à quoi servent-ils ?

Ces élections ont lieu dans un climat de fortes tensions, marqué par un accroissement des inégalités et des pressions de plus en plus fortes sur la Fonction publique.

La situation de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est profondément dégradée depuis ces dernières années : coupes budgétaires, dégradation des conditions de travail, précarité de l'emploi, financements par appels à projets...

En 2017, les Conseils scientifiques du CNRS et de l'Inserm ont alerté les candidats à l'élection présidentielle sur la situation critique de l'emploi scientifique et du financement de la recherche publique. Depuis plus de quinze ans, on constate la dégradation continue de l'emploi scientifique. Son simple maintien n'est pas assuré, pire la régression est évidente avec un solde négatif tant pour les emplois de chercheurs que des personnels de soutien à la Recherche.

Le Conseil scientifique est consulté sur la politique de recherche au CNRS et sur son organisation ; quant aux Conseils scientifiques d'instituts, ils sont consultés sur les associations ou désassociations d'unité, dans ce cas il peut intervenir sur la réorganisation des services et les déplacements de personnels.

Vos représentants SNPTES s'engagent à défendre :

- Une vraie politique scientifique incitative propre au CNRS capable de répondre aux enjeux sociétaux tout en maintenant son rôle essentiel en recherche fondamentale ;
- Le rôle premier du CNRS : être « opérateur de recherche » et non une « agence de moyens » au service d'intérêts locaux/régionaux ;
- Une évaluation concomitante des chercheurs et des unités par les instances légitimes du Comité national ;
- Le maintien d'un organisme de recherche couvrant l'ensemble des champs disciplinaires et favorisant l'interdisciplinarité, en partenariat équilibré avec les universités ;
- Le refus de l'externalisation et de la précarisation croissante des métiers de la recherche ;
- La poursuite et l'amplification de l'attractivité de nos métiers, en exigeant un flux stable de création de postes pour assurer les promotions et résorber la précarité.

Nos candidat.e.s au Conseil scientifique et aux Conseils scientifiques d'Instituts

CS

Henri MASSIAS · Limoges
Isabelle PASTOR-SOROKINE · Paris

INC

Dominique HAKAKAT · Reims
Francis EHRENFELD · Bordeaux
Benoit NAULEAU · Poitiers

INEE

Sabine SAUVAGE · Toulouse
Thomas JEAN-JOSEPH · Paris
Xavier DUCHEMIN · Poitiers

INP

Xavier CHAUD · Grenoble
Fabrice WIOTTE · Créteil
Albert KALADJIAN · Créteil

INSB

Delphine DEBAYLE · Nice
Nicolas GUY · Nice
Catherine REYNAERT-CHEVANCE · Nice

INSHS

Carole LE CLOIEREC · Aix-Marseille
Isabelle PASTOR-SOROKINE · Paris
Rodolphe DEFIOLLE · Poitiers

INSMI

Henri MASSIAS · Limoges
Yolande TONIOLO-SALLET · Nice
Marounia SCHMITT · Strasbourg

INSIS

Matthieu GUIBERT · Lyon
Dmytro YAREKHA · Lille
Christine REY-ROUCH · Toulouse

INS2I

Pascal LEPINAY · Montpellier
Sophie MIN PICAULT · Grenoble
Jonathan DUMON · Grenoble

IN2P3

Sandrine ZAHN · Strasbourg
Stéphane COLONGES · Paris
Michaël JOSSELINE · Versailles

INSU

Alexandre DANO · Valbonne
Gilles ATHIER · Toulouse
Marie-Christine GONTHIER · Versailles

Agissons ensemble, votez SNPTES !

La volonté de négocier, la force de s'opposer !